

INCENDIE  
FORMATION

ÉQUIPIER PREMIÈRE  
INTERVENTION

HÔTELS  
TYPE O

**OBJECTIFS**

- Connaître les dangers d'un incendie dans un hôtel de 5ème catégorie.
- Appliquer les consignes et méthodes d'évacuation.
- Connaître les cheminements et les locaux pour la mise en sécurité des occupants.
- Mettre en sécurité l'établissement, accueillir les secours.



[www.alertis.fr](http://www.alertis.fr)

Tél: 04 78 90 46 30

Fax: 04 78 90 46 30

Portable: 06 31 09 87 59

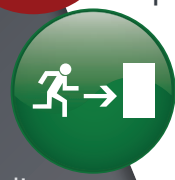
Mail: [info@alertis.fr](mailto:info@alertis.fr)

Programme et contenu

Conforme aux prescriptions des Commissions de sécurité (arrêté du 24/07/06).

Toutes nos formations sont adaptables et modulables en fonction du type et des spécificités de l'établissement.

- Les généralités et la réglementation dans un ERP de type O et PO.
- Comprendre le fonctionnement d'un incendie (démarrage, propagation, fumée).
- Les principes de construction et les moyens de secours présents.
- Encombrement des circulations et issues de secours.
- Composition et fonctionnement du Système de Sécurité Incendie (SSI).
- Consignes de sécurité à appliquer.
- Les techniques d'évacuation.
- Comment alerter les secours.
- Le point de rassemblement.
- L'accueil des secours.
- Etude du plan d'évacuation.
- Visite de l'établissement (porte coupe-feu, détecteurs, déclencheurs, extincteurs...).



**Effectif :** 12 personnes maximum

**Durée :** 4h00

**Lieu :** directement sur site, adapté aux spécificités de l'établissement

**Formateur :** Sapeur Pompier Formateur incendie et agent de prévention.

**ORGANISATION**

Choix des dates laissé à l'initiative du service demandeur.

Visite préalable du site avec le responsable de sécurité.

Visite d'établissement avec repérage des organes de sécurité.

Une convention peut être pour les modalités d'organisation.

Formation pouvant faire l'objet d'une prise en charge de l'OPCA, éligible au titre de la formation continue professionnelle (se renseigner).

La fiche de présence et le compte rendu de la formation seront envoyés au service demandeur.

Une fiche d'évaluation est donnée à chaque stagiaire.

Aucune demande d'autorisation de feu n'est requise.

La formation ne génère aucun déchet.

Moyens pédagogiques

- Extincteurs eau et CO2 fournis.
- Power point et vidéos.
- 1 Livret de formation par participant.
- Générateur de flammes écologique.
- Couverture anti-feu, coupe d'extincteur, alarme incendie.

Une attestation sera remise à chaque participant. Les registres de sécurité seront renseignés.

